

cerises

la coopérative

Humeur de Cerises

Everest : A 4000 mètres d'altitude, des étudiants français ont créé, avec l'appui des autorités locales, un centre de recyclage pour préserver l'environnement fragilisé de cette montagne très fréquentée.

Plusieurs communes du Cotentin ont été récemment concernées par des affaires de stupéfiants. La question du trafic comme de la consommation est prégnante -aussi- dans les campagnes.

Agenda militant

8-9 juin 2024

[Manif'actions](#) et mobilisation inter-nationale contre les projets autoroutiers

juin 2024

Protest songs le **10 juin à Lyon** (Odéon), le **11 à Paris** (philarmonie), le **18 à Bordeaux** (Rocher de Palmer). Avec Jeanne Aded, Camelia Jordana, L, Raphaële Lannadère, Sandra Nkaké & Phia Ménard. En faveur de [SOS MEDITERRANEE](#).

14 au 16 juin 2024

[Les Palourdes](#), festival à l'esprit léger pour expérimenter d'autres manières d'habiter A Saint-André-des-Eaux (22)

5 au 7 juillet 2024

Semons les idées, récoltons l'espoir ! Festival des idées 2024, à la Charité-sur-Loire <https://lefestivaldesidees.fr>

25 au 28 juillet 2024

Le festival 2024 de La Belle rouge se déroulera à Saint-Amant-Roche Savine (63). Théâtre, concerts, cinéma, bals et ateliers politiques seront au programme www.cie-joliemome.org

Résister c'est transformer la société

Le résultat du RN aux Européennes doit beaucoup au fait que la politique de Macron banalise des actes d'extrême-droite et que la gauche laisse le souvenir de son incurie qu'elle soit au gouvernement ou même dans l'opposition.

En dissolvant l'Assemblée, Macron refait le coup du « en même temps » : il espère que les législatives le remettent « au centre » et en même temps fait du RN un candidat au pouvoir envisageable. Faut-il scander le fascisme ne passera pas ou prendre à bras le corps les racines du problème ?

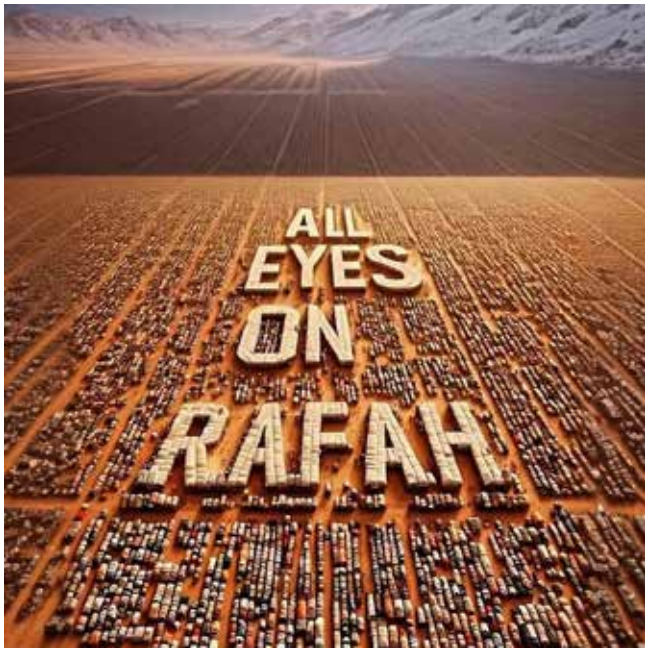
Près de 50% des citoyen/es instruit/es par 50 années de déceptions et de luttes inabouties ont boudé les urnes. Mais la menace populaire est là. Aussi alors que les impasses du système capitaliste sont de plus en plus flagrantes, les instances du capital ont besoin de refonder la vie politique en profondeur. Le refus de puiser dans les dividendes du CAC 40 ou le refus de l'indépendance des territoires colonisés participent de la même crainte. A l'image d'une digue qui cède, le moindre signe de faiblesse du système pourrait ouvrir une brèche. Le problème est que celles et ceux qui luttent ou qui rongent leur frein n'ont pas conscience de la puissance qui peut être la leur. Et aucune force politique ne la met en lumière ni ne fédère les multiples mobilisations en les prolongeant par des propositions précises de transformations structurelles de la société. La mollesse des forces de gauche laisse le RN seul à paraître porteur de radicalité, alors qu'il défend les logiques du capital.

Mais l'attente de changement est telle dans la population qu'il est encore temps de corriger la trajectoire des événements. Pensons que celles et ceux qui ont refusé les urnes l'ont fait par colère ou dépit et qu'une part de celles et ceux qui se sont égarés dans le vote RN l'on fait plus par ressentiment que par conviction.

Changer de trajectoire ne se fera pas par du rafistolage mais en bousculant les forces qui se réclament du changement. C'est ça la démocratie. Nous avons besoin d'avoir confiance en nous-mêmes, en nos capacités à peser pour dessiner une vie politique qui conduise la société à rompre avec les règles du capitalisme et de toute domination. Partout nous pouvons nous rencontrer et commencer à faire émerger de telles solutions. Il y a deux proverbes : on n'est jamais si bien servi que par soi-même ; et : Aide-toi, le ciel t'aidera...●

PIERRE
ZARKA





Palestine et Kanaky. même combat pour le gouvernement français ?

Il ne s'agit évidemment pas de comparer les situations de Gaza et de Nouméa. C'est aussi ridicule et malsain que de vouloir hiérarchiser les morts des guerres en Palestine, en Ukraine, au Soudan, etc. Si nous traitons ici de la Kanaky et de la Palestine, c'est vis-à-vis de la politique de l'Etat français face au colonialisme et à ses conséquences. Dans les deux cas, la caractéristique principale est la négation publique du fait colonial ; dans les deux cas, elle s'accompagne d'un soutien actif aux colonisateurs. Netanyahu est poursuivi par le Tribunal pénal international et ça n'empêche pas la France d'avoir des relations normalisées avec lui. Macron refuse de reconnaître l'Etat palestinien. Certes, il y a matière à interrogation : de quelle reconnaissance parle-t-on quand l'Etat en question est

fragmenté, en ruine et occupé militairement, quand son autorité est décrédibilisée, quand il ne décide de rien à propos de ses frontières, de sa monnaie, de sa sécurité ? Un Etat sans droits. Mais dans le cadre du massacre perpétré par l'armée israélienne, il est aisé de comprendre le poids symbolique et les conséquences politiques possibles de telles reconnaissances. C'est bien pour cela que Macron s'y dit favorable mais « plus tard ». Quand cela ne servira à rien pour arrêter les massacres et le colonialisme israélien. En attendant, les affaires continuent ; grâce à la campagne unitaire *Stop arming Israel*, qui répond à [l'appel des syndicats palestiniens](#), les entreprises israéliennes ne sont plus conviées au salon Eurosatory¹ ... mais nombre d'entreprises françaises continuent de participer activement à la colonisation, et donc à la destruction de la population palestinienne, à la négation de ce pays.

La Nouvelle Calédonie est sur la liste des territoires à décoloniser établie par l'ONU. C'est d'ailleurs dans cette perspective que l'accord de Nouméa, en 1998, prévoyait un gel du corps électoral. Il ne s'agit pas d'organiser la démocratie bourgeoise française en Kanaky, mais de se doter d'outils permettant d'aller vers la décolonisation que la France impose aux Kanak depuis 172 ans. En décidant d'annuler cette disposition, après avoir ouvertement méprisé le peuple Kanak à l'occasion du referendum de décembre 2021, le gouvernement français a fait le nécessaire pour que la situation s'embrace. La réponse a été coloniale ; on défend la Nouvelle Calédonie, comme on défendait l'Algérie française : état d'urgence, envoi de l'armée, GIGN, RAID, arrestations, et des morts.

Mais la réponse de l'Etat français est aussi celle qu'il donne aux révoltes dans les quartiers populaires de l'hexagone. Au-delà du colonialisme, qui joue son rôle dans ces quartiers, c'est la cohérence d'une politique répressive à l'encontre des classes populaires. Une politique répressive, méprisante, niant et combattant la parole des opprimés : à l'exemple de la contre-réforme des retraites au premier semestre 2023. Retraite, quartiers populaires, Kanaky, Palestine... c'est la démocratie ? Pas la nôtre.

● **CHRISTIAN MAHIEUX**

1. Cette victoire symbolique est importante pour la dynamique populaire de soutien au peuple palestinien, mais elle n'a pas de conséquence sur les achats d'armes effectués par l'Etat israélien.



Quand les victimes climatiques contre-attaquent

Huit victimes du changement climatique venus du monde entier et trois ONG ont déposé une plainte au tribunal judiciaire de Paris pour mise en danger de la vie d'autrui, homicide involontaire, et atteinte à la biodiversité. Elle vise les actionnaires de Total Energies pour leur contribution au changement climatique et son impact fatal sur la vie des plaignants et celle de la planète. Alors que depuis 2021, l'Agence Internationale de l'Energie préconise l'arrêt de tout nouveau projet fossile, Total Energies continue de lancer des sites pétroliers et gaziers à travers le globe. Les requérants souhaitent faire reconnaître que certaines personnes et entités (multinationales, banques) ont une responsabilité supérieure dans la destruction du monde. L'empreinte carbone de Total Energie dans le monde est équivalente à celle des 67 millions de Français réunis.

Cette assignation en justice de Total Energies s'inscrit parmi les deux mille contentieux climatiques dans le monde contre des États ou des entreprises. L'inertie des États est aussi mis en cause : Le 9 avril dernier, la Cour Européenne des Droits de l'Homme a condamné la Suisse pour inaction climatique, en réponse à une plainte déposée par une association de personnes âgées préoccupées des effets du changement climatique sur leurs conditions de vie. Cette décision fait jurisprudence: La protection des citoyens contre les dérèglements climatiques est reconnue comme un droit de l'homme et engage tous les États membres du Conseil de l'Europe.

Sur le terrain, les acteurs des luttes pour « la fin du mois » et ceux contre « la fin du monde » convergent de plus en plus pour dénoncer la responsabilité des puissances d'argent dans le chaos social et environnemental. Leur capacité d'agir ne gagnerait-elle pas à se rassembler plus explicitement sur cet objectif commun?

● JOSIANE ZARKA

Un mouvement qui s'enracine

Depuis des mois, personnels de l'Education, parents, élèves, organisations syndicales et associations de parents d'élèves luttent contre ce que nos dirigeants nomment « Choc des savoirs ». Se profilent l'abandon du collège unique - qui, malgré tous ses défauts, a ouvert en son temps une voie de démocratisation scolaire - et la fin de l'ambition d'une culture commune pour toutes et tous.

Les fondamentaux pour les un-e-s, l'approfondissement pour les autres ! Autrement dit, les compétences de base pour les un-e-s, l'accès aux œuvres et à la culture pour les autres.

Mais ce choc ne laisse personne sans voix. La résistance s'organise. Car la réforme est rejetée par une très grande majorité des personnels et des parents. Et, enfin, les luttes gagnent une bataille sous-estimée : celle de l'opinion. Inédite dans sa forme (assemblées générales, collectifs d'enseignant-e-s et de parents d'élèves, stage intersyndical, tractage sur les marchés, porte à porte, réunions publiques, occupation d'établissement, opération collèges vides, désorganisation des réunions institutionnelles), cette mobilisation porte l'envie d'en découdre mais aussi l'idée de désobéir aux injonctions au point que les directions départementales de l'Education réfléchissent aux moyens de vérifier que les textes sont réellement appliqués. Et à l'heure où les modalités d'organisation de la rentrée se précisent, la mobilisation continue.

A Rennes, un stage intersyndical intitulé « les Soulèvements de l'école », a regroupé plus de 150 collègues du département qui ont mutualisé leurs expériences de lutte et partagé celles d'autres militants de la FCPE, de la LDH et des Soulèvements de la Terre.

L'affrontement est rude, mais c'est sûr : ce Soulèvement de l'Ecole ne peut que faire bouger le pieu auquel ils veulent nous enchaîner.



● ALEXANDRA PICHARDIE, SYLVIE LARUE



©Cerises

LE CONTINENT DES GRATUITÉS

Pour signaler le caractère essentiel d'un bien fourni par la nature ou par l'activité humaine, la langue française emploie l'expression « C'est sans prix ». En face, nous transportons des évidences contraires issues du poids pris par les rapports marchands dans la vie individuelle ou sociale : « Tout se paye », « Rien n'est gratuit », « C'est gratuit, donc ça ne vaut rien »...

Mesurons-nous l'importance et la réalité de ce qui échappe à l'empire marchand ?

La gratuité peut-elle constituer un horizon émancipateur ? A quelles conditions ? Qui décide de ce qui doit être gratuit ? De la gratuité à la démocratisation, quel processus ?

● **Street-art**
● Art urbain, art subversif, art
● éphémère, art gratuit pour
● celles et ceux qui s'attardent
● devant ces œuvres de rue.

FACE À L'EMPIRE DU MARCHÉ...

Pierre Zarka l'évoque dans son article, le mot « gratuité » est parfois ambivalent, d'une ambivalence qui mérite d'être discutée, explicitée. Il est employé ici au sens de « non-marchand », de « libre d'accès » et répond à la maxime communiste : de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins. Sont concernés les biens qu'au cours de son histoire, une société considère devoir à celles et ceux qui la composent, biens qui deviennent des « droits » : droit à la santé, à l'éducation, à la mobilité, etc. **Paul Ariès** considère qu'un débat démocratique doit trancher ce que la société décide de prendre en charge, **Benoit Borrits** parle d'une construction politique résultant d'un pacte entre individus.

Le « continent des gratuités » a plusieurs rives. Celle des biens qui sont non-marchands « par nature » : la lumière du soleil, l'amour filial, les plaisirs de la promenade... Celles qui résultent du don, de la mise à disposition non marchande de biens qui peuvent aussi avoir une forme marchande : logiciel libre, bénévolat... **Bénédicte Goussault, et Patrick Le Tréhondat** nous en parlent. Celle des biens qui sont socialement rendus libres d'accès mais qui ont un coût monétaire réglé de façon solidaire (impôts, assurances sociales). **Jean-Marie Harribey et Françoise Nay** explorent ce « continent », en explicitent l'étendue, les fonctionnements, les perspectives. **Makan Rafatdjou** propose d'en créer un nouveau, celui du logement. Gratuité rime-t-elle automatiquement avec démocratisation ? **Martine Levy** s'interroge à propos de l'accès aux musées.

La désaliénation progressive de l'activité humaine – temps vendu, temps libre – est une frontière stratégique pour l'empire du marché, **Patrick Vassallo** l'abordera dans sa contribution. Quant à elle, **Josianne Zarka** nous invite à prendre la mesure de ce que le travail domestique gratuit représente.

L'empire du marché est conquérant et pour assurer la pérennité de ses conquêtes, il installe ses « évidences » dans notre imaginaire, utilisant pour ça des moyens considérables : industrie publicitaire, appropriation capitaliste des moyens d'information et de communication, propriété capitaliste des « réseaux »... **Jean-Louis Sagot-Duvaurox** met en évidence les avancées des « évidences » marchandes dans le champ des représentations.

Toutes les civilisations humaines ne sanctuarisent pas la propriété privée « à la romaine », droit d'user, d'abuser et de tirer

profit de ce qui nous appartient. Certaines définissent la possession d'un bien comme une propriété d'usage, une responsabilité propre sur le bon usage d'un bien. Un petit encart de **JLSD** pour illustrer ce propos.

Bref, de quoi alimenter notre horizon d'émancipation.

Bonne lecture

● La rédaction



GRATUITÉ ? SEULEMENT GRATUITÉ ?

Je suis hésitant devant, non pas le concept mais le terme de « gratuité ». Il a le mérite d'être simple mais il peut donner le sentiment d'une bonne aubaine ou d'une certaine charité ou encore d'un rêve gentillet. **Or tout ce qui se produit a un coût. Le problème est qui en assume le paiement.** Se poser cette question entraîne un enchaînement de principes qui détricotent la normalité. C'est un enchaînement que nous allons voir.

Lors de l'électrification du pays, qui a payé les pylônes et les circuits d'alimentation ? Bien sûr les coûts sont compris dans l'usage ou les impôts mais l'usager n'est pas seul face à l'électrification du pays comme le client devant son épicier. Aujourd'hui on nous fait grand tapage pour l'installation des panneaux photovoltaïques mais là l'usager a tout à sa charge. Où est passé le service au public ? Pourtant ici, c'est pour agir contre la pollution, donc pour un intérêt commun. **Ce qui relève de l'intérêt commun renvoie à la collectivité et pas à la personne seule face à son créancier.** Il implique une solidarité de fait. Je n'ai plus d'enfants à l'Ecole je

ne réclame pas que l'on me le déduise de mes impôts. Participent à l'éclairage public y compris celles et ceux qui se couchent tôt. Quand on va travailler, est-il normal que l'on paie son transport ? Il suffit de dire que l'on paie pour travailler pour avoir la réponse.

Quand on parle de valeur d'usage, il s'agit de valeur sociale au sens où c'est la société qui en bénéficie. Il ne s'agit pas d'un rapport individuel de gré à gré. C'est la société dans son fonctionnement qui sert de redistributrice des apports de l'activité de chacun/e.

On nous dit que toutes ces dépenses ne peuvent pas être à la charge de l'Etat comme si en parlant d'argent de l'Etat il s'agissait d'autre chose que des ressources des contribuables et du travail. Ce qui pose une question : dans la vie il est bien rare que l'on accepte de payer sans décider quoi. De là viennent alors bien des questions sur la notion d'Etat qui écrase celle de collectivité.

L'intérêt de se regrouper en société est d'assurer à chacun/e le vital. Déjà il y a l'Ecole, théoriquement la santé avec la Sécu... Le principe en est de chacun/e selon ses moyens à chacun/e selon ses besoins. Pourquoi pas le logement ? Et la nourriture de base ? La sécurité sociale alimentaire ? **Prôner la gratuité n'est rien d'autre que de vouloir que la collectivité assume ses responsabilités envers elle-même.** Plutôt que nos impôts aillent

compenser les coûts de l'inflation pour les entreprises du CAC 40.

Poser en termes de réponses aux besoins, pousse à reconnaître à sa vraie valeur (au sens reconnaissance sociale) l'activité de chacun/e : le conducteur de bus, l'installateur de téléphone que font-ils si ce n'est d'être à la base de constitution de lien social ? On a pu voir il y a un an à quel point les éboueurs étaient des agents de santé publique. Nous ne sommes plus dans des rapports marchands mais dans la production de pouvoir être.

De fil en aiguille, la « gratuité » met en question la dissociation travail/hors travail. Plus précisément emploi/hors emploi. Des fonctions indispensables sont hors du temps d'emploi. Comment aborder l'apport social de l'activité aujourd'hui jugée de « loisir » ou « domestique » ? Elle n'apporte rien à la société ? Les congés payés et la qualité du travail ? Les congés maternité ? Un enseignant qui, le dimanche va au Théâtre, il se détend ou il travaille ? Il y a une unité de l'activité humaine à reconnaître.

Je redoute que d'en rester au mot « gratuité » occulte cet enchaînement de principes. Chacun/e appellera ça comme elle/ il le voudra, pour moi c'est du communisme.

● Pierre Zarka

Reconnaître à sa vraie valeur l'activité de chacun/e

LA GRATUITÉ POUR RETROUVER LES CHEMINS DU SOCIALISME

Défendre l'extension de la sphère de la gratuité contre celle de la marchandisation est une façon de penser et d'organiser, dès à présent, un au-delà du capitalisme et du productivisme.

La gratuité dont nous parlons n'est pas le produit débarrassé du coût, mais du prix, il s'agit donc bien d'une gratuité construite et d'abord économiquement. L'école publique est gratuite mais financée par nos impôts. Cette gratuité doit être aussi construite juridiquement, culturellement, socialement, politiquement. Elle présente alors le grand mérite de participer à la construction du peuple, alors que les politiques progressistes actuelles, du type wokisme, conduisent à opposer des fractions du peuple à d'autres fractions du peuple.

Les gauches politiques, sociales, mouvementistes n'ont pas assez pris au sérieux « l'Appel à avancer vers une civilisation de la gratuité » que ses représentants avaient pourtant signé en 2018. Le prochain grand rendez-vous pour redonner du souffle à ce mouvement seront les élections municipales de 2026. Ce n'est pas étonnant pour qui a conscience que la conception même du territoire, son invention géopolitique, est un enjeu majeur. L'alternative ne peut être que du côté des territoires contre les

métropoles... dommage que les partis dits de gauche aient oublié cette vérité dans la campagne des européennes !

La gratuité a quelque chose à voir avec le « communalisme » à venir, de même que l'essor de la gauche au XX^e siècle fut en rapport direct avec le « socialisme/communisme municipal ». Nous ne partons heureusement pas de rien pour mener ce combat en faveur de la défense et de l'extension de la gratuité mais du bilan des milliers de réalisations déjà existantes. Mais nous ne devons jamais oublier que ce combat pour la gratuité repose sur trois grandes règles pour être émancipateur.

Première règle : la gratuité ne se limite surtout pas aux biens et services qui permettent à chacun de survivre, comme l'eau vitale ou le minimum alimentaire. Elle s'étend, au contraire, au superflu, comme la beauté des paysages, les soins esthétiques dans le cadre des parcours thérapeutiques pour les cancéreux, etc. **La gratuité n'est pas en effet une roue de secours pour les naufragés du système mais une autre conception de l'existence.** L'enjeu est donc bien de multiplier les îlots de gratuité dans l'espoir qu'ils forment demain des archipels puis après-demain des continents.

Deuxième règle : si tous les domaines de la vie ont vocation à devenir gratuits, cela ne signifie nullement que tout doit être gratuit. Et pas d'abord par réalisme politique, mais parce que **cette gratuité doit être mise au service d'un projet de société.** C'est pourquoi nous proposons la gratuité du bon usage, face au renchérissement du mésusage, et par-

fois à son interdiction. C'est au peuple de décider ce qui doit être gratuit, renchéri, interdit, dans le cadre de la construction d'une véritable démocratie des usagers maîtres de leurs usages. Pourquoi paye-t-on, par exemple, son eau le même prix pour faire son ménage et pour remplir sa piscine privée ? Ce qui vaut pour l'eau devrait valoir pour l'ensemble des communs.

Troisième règle : il ne s'agit surtout pas de rendre gratuits les produits et services existants mais d'**utiliser le passage à la gratuité pour repenser les modes de production** (que produit-on ? comment ? et pour qui ?). Amoureux de la gratuité des cantines scolaires, nous n'allons pas rendre gratuite la malbouffe, mais repenser une alimentation relocalisée, resaisonnalisée, issue de l'agro-écologie, servie à table, etc. Les centaines d'expériences de gratuité dans les domaines des transports en commun, des services culturels ou funéraires, etc, prouvent que le passage à la gratuité est toujours l'occasion d'une inventivité sociale grâce à un surcroît de démocratie. Soit ce qu'on appelle la gauche retrouve les chemins d'un autre socialisme, dont la gratuité est un ingrédient structurant, soit elle continue à oublier la construction du socialisme et elle deviendra, ce qu'elle tend à être, un « syndicat de minorités » dans le cadre d'un « progressisme » oublié du peuple.

● **Paul Ariès**

Politologue, directeur de l'Observatoire International de la Gratuité (OIG), auteur du livre-manifeste *Gratuité vs Capitalisme* (Editions Larousse).

<http://appelgratuite.canalblog.com/>

C'est au peuple de décider ce qui doit être gratuit, renchéri, interdit

LA GRATUITÉ EST UN PACTE SOCIAL

Imaginons une société de la gratuité généralisée. Elle supposerait que nous puissions tous nous servir en fonction de nos besoins. Sauf que nous ne vivons pas dans une société d'abondance et notre prise de conscience écologique nous laisse à penser que cela ne sera jamais le cas.

Dans la société de rareté qui est la nôtre, la monnaie reste le discriminant qui limite nos consommations. Pour autant, tous les services ne sont pas forcément livrés sur une base payante.

Certains sont indispensables et sans ceux-ci, l'économie de marché ne pourrait tout simplement pas exister. C'est le cas de la justice et des services répressifs. Sans lois et règlements, l'économie de marché pourrait vite se résumer dans une société où le plus fort, le plus armé, serait en mesure d'assujettir ses voisins et les réduire en esclavage, négation d'une société où chacun est libre de son travail et de disposer des fruits de celui-ci. **De ce point de vue, il ne peut pas y avoir d'économie de marché sans une part de gratuité.**

Une construction politique résultant d'un pacte social entre les individus

D'autres services gratuits – par exemple : l'éducation, la santé ou les transports locaux – ont été mis en place car on a estimé qu'ils sont plus efficaces pour la société dans son ensemble s'ils sont livrés contre rémunération. De même, avec l'enjeu écologique qui nous impose des efforts de sobriété dans lequel l'égalité entre les individus devient une valeur incontournable, la gratuité fait son apparition sous la forme de quotas mis à disposition pour certaines ressources rares et donc chères comme l'eau ou l'énergie par exemple : une base de X m³ d'eau ou de X kWh au-delà de laquelle les quantités additionnelles deviennent fortement payantes.

Ces services non marchands ne peuvent exister que si des personnes travaillent, ce qui signifie qu'elles auront besoin de rémunérations pour pouvoir accéder aux biens et services qui ne sont pas servis gratuitement. Ces personnes ne travailleront dans ces services que si les rémunérations offertes seront en rapport avec celles du secteur marchand : **on doit donc considérer que ces services sont des achats collectifs des ménages qui décident des modalités d'accès qui peuvent éventuellement être gratuites en fonction des besoins ou contingentés.**

Gratuité et échanges marchands sont donc condamnés à être intimement liés. La gratuité restera toujours une construction politique résultant d'un pacte social entre les individus avec des arguments en sa faveur ou en sa défaveur. Sa mise



© Certises

en œuvre nécessite une production qui peut très bien être assurée par des entreprises privées lucratives. De ce point de vue, la gratuité est-elle réellement révolutionnaire et présage-t-elle une nouvelle société ?

● **Benoît Borrits**

LE BÉNÉVOLAT MOINS GRATUIT QU'ON NE LE PENSE

Le bénévolat que l'on peut définir comme une prestation qui n'implique pas de rémunération (et donc non rétribuée ?) répondrait donc bien à la définition de gratuité.

Pour donner la mesure du phénomène en France, il y a entre 12 et 14 Millions de bénévoles qui rendent des services équivalents à 820 000 temps pleins et 12 à 17 millions d'euros...

Il s'agit donc de services non marchands correspondant à ce que l'on entend par valeur d'usage c'est-à-dire mesurée à son utilité (qui est en l'occurrence incontestable) mais n'est pas sur le marché..

Pourquoi et comment penser alors que le bénévolat n'est pas gratuit ? N'y a-t-il pas là un paradoxe ou une contradiction ?

Sachant que 51% des retraités sont bénévoles, j'ai mené une enquête¹ auprès d'une quinzaine de retraités bénévoles dans des secteurs très différents tels que l'éducation, le domaine artistique, le social, et même le militantisme politique... **La diversité des engagements et des possibilités d'agir est frappante.** L'idée étant de mesurer l'intérêt qu'en tirent les bénévoles et ce que cela leur rapporte. Ce qui en quelque sorte interroge le sens du terme rétribution.

On constate que la retraite et la fin de vie professionnelle entraînent ruptures de trajectoires et pertes de repères en termes de statut social, de liens sociaux et de reconnaissance sociale ... Que le passage à la retraite provoque des ruptures biographiques pouvant entraîner des problèmes d'identité, de représentation de l'image de soi, d'estime de soi et de vision du monde... et que le retraité ne peut plus compter que sur ses propres ressources personnelles pour s'adapter et s'ajuster aux transformations du monde.

Justement : les activités bénévoles, militantes et associatives permettent ces nécessaires reconstructions de soi, elles offrent aux retraités la possibilité de retrouver des repères, de se sentir utile à la société, de nouer des liens sociaux et des appartenances et d'éviter le repli sur soi.

¹. Que faire de sa retraite. Une vie à inventer B. Goussault éditions de l'atelier 2015



© Certises

L'engagement bénévole, de l'altruisme et du souci d'autrui au souci de soi permet aux retraités la reconstruction de soi, des relations sociales et des appartenances, bref de s'approprier leurs existences et de leur donner du sens !!

Ne sommes-nous pas dans un effet de don et contre don entre les individus et la société, ceci ne répond-il pas à la définition de la valeur d'usage et de l'intérêt ? N'est-ce pas une rétribution ? Et cela ne nous permet-il pas d'affirmer que le bénévolat ne relève pas seulement de la gratuité ?

● **Bénédicte Goussault**

LOGICIEL LIBRE : VALEUR D'ÉCHANGE KO

533 milliards de dollars, c'était le chiffre d'affaires des logiciels informatiques en 2021. Une marchandise particulière car son acheteur n'en a pas la pleine propriété puisqu'il ne peut pas le donner à quelqu'un d'autre, ni le modifier par exemple.

Contre cette « rétention informatique », dès le début des années 1980 apparaissent les logiciels libres et gratuits, avec la Fondation logiciel libre qui entend briser la loi du capital sur les outils informatiques. Elle se fixe comme but « Premièrement, la liberté de copier un programme et de le redistribuer à vos voisins, qu'ils puissent ainsi l'utiliser aussi bien que vous. Deuxièmement, la liberté de modifier un programme, afin que vous puissiez le contrôler plutôt qu'il vous contrôle ». Une forme de démarchandisation des logiciels qui écrase la valeur d'échange au profit de sa seule valeur d'usage partagée.

Depuis 1980, des milliers de programmeurs créent des logiciels et les mettent en téléchargement libre et gratuit. [La Quadrature du Net](#) qui souhaite « **œuvrer pour un Internet libre, décentralisé et émancipateur** » évoque la construction d'une « République numérique » où « **cette forme de gratuité coopérative basée sur la contribution et le partage rassemble de nombreuses communautés d'échange et crée une nouvelle forme de richesse, aussi bien économique que sociale.** C'est elle qui donne au domaine commun informationnel son caractère vivant et dynamique. La création d'un domaine commun volontaire garantit une protection effective contre les réappropriations ».

Pour Hervé Le Crosnier dans un article « Leçons d'émancipation : l'exemple du mouvement des logiciels libres » publié par ATTAC, « le mouvement des logiciels libre représente une expérience sociale de grande ampleur, qui a profondément bouleversé le monde de l'informatique ». L'existence sociale *de facto* des logiciels libres relève selon lui « pas seulement de "faire pression" sur les décideurs politiques, mais d'imposer à la société politique la prise en compte de biens communs déjà établis et développés. Une forme de « déjà là » qui s'impose dans la sphère sociale ... et économique. Et l'auteur d'enfoncer le clou : « Cette symbiose entre le mouvement, son radicalisme (c'est quand même un des rares mouvements sociaux qui a produit et gagné une révolution dans les trente dernières années) et les évolutions du capital montrent qu'il existe une autre voie d'émancipation que "la prise du Palais d'Hiver", sur-

tout dans un monde globalisé et multipolaire, dans lequel le "quartier général" n'existe plus » ...

Pour cela, les pratiques, les réflexions et les succès sur le terrain du mouvement des logiciels libres sont à la fois un encouragement et une première pierre d'une réflexion par l'action. Ici et maintenant. Une invitation à la gauche émancipatrice à changer de ... logiciels.

● Patrick Le Tréhondat



©Ernest Pignon Ernest



©Cerises

LES SECRETS ET LES NON-DITS DU PIB

Le produit intérieur brut est la somme des valeurs ajoutées brutes dans une économie. Les valeurs ajoutées brutes sont la somme de toutes les activités monétaires, une fois déduites les consommations intermédiaires de matières premières et d'énergie. Le PIB comprend donc les activités monétaires marchandes et non marchandes, les secondes s'ajoutant aux premières et non pas retranchées à celles-ci. Les premières sont évaluées aux prix de marché, incluant salaires, profits et amortissement des équipements, les secondes, par convention, ne donnant aucun profit, ne contiennent que les salaires et l'amortissement publics. En 2023, le PIB français était de 2800 milliards d'euros, dont près de 20 % de produit non marchand. Cet indicateur est indispensable pour mesurer la totalité des revenus monétaires engendrés et distribués dans une économie, ainsi que le partage global entre salaires et profits.

Évidemment, la croissance du PIB ne dit rien de sa structure et de la qualité de la production, ni de la répartition individuelle des revenus. Vouloir sa croissance perpétuelle est une illusion dans un monde limité, mais le capitalisme a besoin d'elle pour nourrir sa dynamique d'accumulation sans fin. Aussi la critique du PIB la plus souvent entendue manque-t-elle sa cible : ce n'est pas le PIB qui est responsable de la crise écologique, ce n'est pas lui qui est l'objectif final du capitalisme ni son critère de décision. Celui-ci est le taux de profit escompté, qui, aujourd'hui, est menacé par une double crise : la productivité du travail ne progresse plus et la nature est épuisée. D'où l'avidité du capital à tout s'appropriier et marchandiser. L'extension du champ non marchand et de la gratuité vise au contraire à contraindre la logique du profit et de l'accumulation.

Enfin, dans la perspective d'un après le capitalisme, nous aurons besoin d'une pluralité d'indicateurs mettant au premier plan la qualité des productions et des conditions de travail, la réduction des inégalités et de l'emprise écologique. Ces indicateurs qualitatifs, dont certains existent déjà, ne se substituent pas aux indicateurs monétaires, ils leur donnent un autre sens

Pour compléter, J.-M. Harribey, La richesse, la valeur et l'inestimable, LLL, 2013, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/ouvrages/livre-richeesse-entier.pdf> ;

En quête de valeur(s), Éd. Du Croquant, 2024, <https://editions-croquant.org/livres/998-en-quete-de-valeurs.html>.



ÉCONOMIE ET GRATUITÉ FONT-ELLES BON MÉNAGE ?

Qu'est-ce que la gratuité en économie ? La question peut paraître paradoxale, car, au sens strict, la gratuité concerne les échanges qui n'ont pas de contrepartie monétaire, donc qui ne relèvent pas *a priori* de l'économie. On pense au bénévolat dans les associations, au travail domestique dans les familles ou à certaines activités de proximité non rémunérées. Par définition, cette sphère non monétaire des activités humaines n'est pas comptabilisée dans les indicateurs économiques, tel le PIB (voir encadré). Au-delà de cette sphère non monétaire existe un autre domaine qui est souvent caractérisé aussi comme gratuit, bien qu'ayant un coût de production : c'est celui des activités, certes monétaires, mais non marchandes, qui produisent des services qui ne sont pas vendus sur le marché – ils ne sont donc pas des marchandises – mais dont le coût de production est socialisé grâce à des impôts ou des cotisations

L'espace de la gratuité représente un enjeu de société

sociales. **Ainsi, sont non marchands le service de santé à l'hôpital public ou le service éducation à l'école publique. Le terme de gratuité employé à leur égard doit être compris dans le sens où le paiement n'est pas individuel au prorata de l'accès au service, mais qu'il est collectif.** Par le biais de ce paiement collectif a lieu une certaine redistribution des revenus en faveur des plus faibles.

Ces définitions étant posées, quelles réflexions peut-on avoir sur la gratuité ? **La première est vitale : sans un espace de gratuité, l'économie ne fonctionnerait pas, et a fortiori l'économie capitaliste s'arrêterait net.** En effet, si tout le travail domestique (accompli surtout par les femmes), était stoppé, aucune force de travail ne se reconstituerait pour aller travailler le lendemain. L'évaluation monétaire de ce travail serait une pure fiction mais on peut approximer le nombre d'heures de travail effectuées : dans une étude déjà ancienne, l'Insee le chiffrait à 60 milliards d'heures par an, soit moitié plus que le travail en emploi salarié ou indépendant. Et cette condition se vérifie aussi avec le travail effectué dans la sphère monétaire non marchande : sans la santé publique, l'économie s'interrompt, on l'a bien vu pendant la pandémie du Covid 19.

Une deuxième question vient alors à l'esprit : **les activités monétaires non marchandes sont-elles à la charge des activités marchandes, c'est-à-dire le travail produisant de l'éducation et du soin publics est-il financé par le travail produisant des marchandises ? Oui, répondent les libéraux qui considèrent que les activités non marchandes parasitent les marchandes. Non, en réalité, les travailleurs produisant de l'éducation et du soin publics ajoutent une valeur dans l'économie.** D'ailleurs, l'Insee additionne la production marchande et la production non marchande pour calculer le PIB. L'erreur du raisonnement libéral est de confondre le salaire du soignant qui est un revenu primaire (équivalent de sa valeur ajoutée comptabilisée) et le soin reçu par le malade qui, lui, est un transfert de cotisant à malade.

Au-delà de ces considérations économiques, l'espace de la gratuité, au sens strict comme dans son acception plus large, représente un enjeu de société, celui de concevoir le bien-être, la reconnaissance sociale et les rapports humains hors de l'impératif du profit capitaliste. Il pose comme sujet du débat politique essentiel celui des limites de la marchandisation et donc des limites à l'exploitation du travail et de la nature. Et sa légitimité renoue avec les intuitions d'Aristote, reprises à bon escient par l'économie politique et par Marx dans sa critique de la marchandise.

● Jean-Marie Harribey



UNE SÉCURITÉ SOCIALE SOLIDAIRE ET UNIVERSELLE

Quand Bruno Le Maire parle de « dérives des dépenses en médicaments » et juge que leur « quasi-gratuité peut déresponsabiliser le patient », c'est pour justifier les coupes budgétaires dans la Santé. Il déroule ensuite toute une série de mesures reportant sur les usagers, encore, une partie des coûts de leur santé. Il faut bien trouver les 20 milliards d'économies en 2024, autant en 2025, chiffres colossaux, qui vont peser sur les services publics, la Sécurité Sociale et donc la Santé.

Or, celle-ci devient de moins en moins accessible et coûte de plus en plus cher à chacun.e d'entre nous.

Au point que plus du quart de la population a renoncé à un soin pour des raisons financières, 49% chez les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire¹. Les inégalités se creusent : le coût de la santé pour les 10% les plus

précaires s'élève à 7,5 % de leurs revenus contre 2,4 % pour les 10 % les plus riches².

En cause, les remboursements de médicaments, la limitation des prises en charge des affections de longue durée (ALD), les forfaits hospitaliers, les Urgences, la baisse des remboursements comme pour les soins dentaires de 70 à 65% fin 2023, le doublement des franchises médicales depuis le 1er avril et demain l'augmentation des délais de carence...

Mais aussi les dépassements d'honoraires : de 2,4 milliards d'euros en 2015, ils ont franchi les 3,5 milliards d'euros en 2021, les médecins les pratiquant passant de 17% en 2000 à 51% en 2021.

Et au final, un reste à charge moyen³ qui s'élève à 440€ par an, 772€ pour les personnes en ALD. Et un reste à charge moyen hospitalier des personnes de plus de 80 ans à 1000€.⁴

Sans compter les frais indirects (frais de déplacements pour se rendre en consultation, parkings hospitaliers

payants...) non pris en compte dans ce calcul.

Et bien entendu, le coût des complémentaires santé, inégalitaires. Ainsi les retraités voient le coût annuel moyen de leur mutuelle s'élever à 1490€ pour les 66-75 ans et à 2070 € pour les plus de 75 ans.

La crise que traverse notre système de santé, mis à mal par les politiques budgétaires, le poids accru des dépenses de santé dans le budget des familles, font que le report et le renoncement aux soins augmentent, en touchant d'abord les populations les plus fragilisées mais aussi les classes moyennes avec un impact direct sur leur santé.

A l'opposé de ces politiques délétères, les près de 70 organisations signataires de « l'Appel à une mobilisation citoyenne pour le droit à la santé pour toutes et tous » du Tour de France pour la Santé, se prononcent **pour une Sécurité Sociale solidaire et universelle, prenant en charge intégralement à 100% les frais de santé** dans un périmètre étendu et défini selon les besoins des populations, sans aucune condition ni discrimination, intégrant en son sein l'AME⁵, sans aucun reste à charge,

1. Sondage IFOP 2023

L'étatisation vise à nous déposséder de ce bien commun qu'est la Sécu

2. IRDES

3. Reste à charge : ce que chacun d'entre nous débourse pour sa santé après remboursement par la sécu et la mutuelle

4. Rapport « Nos services publics »

5. Aide Médicale d'État, actuellement menacée

seule garante d'un accès pour toutes et tous au droit à la Santé.

Cette proposition implique la reconquête et le renouvellement d'une Sécurité sociale fidèle aux principes de solidarité qui ont prévalu à sa création en 1945, au « Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». Les cotisations sociales salariales et patronales, constituaient alors le salaire socialisé, la part du salaire mise en commun pour la solidarité, donnant des droits aux assuré.e.s sociaux. Nous ne parlons pas là de gratuité.

La suppression des cotisations salariales maladie et chômage en 2018 basculées sur la CSG, impôt injuste non proportionnel, les exonérations de cotisations patronales, l'étatisation vise à nous déposséder de ce bien commun qu'est la Sécu et à offrir aux assurances privées un marché en or.

Nous défendons à Notre Santé en Danger le principe d'une Sécurité Sociale à 100% financée pour l'essentiel par les cotisations sociales. Une Sécurité Sociale gérée démocratiquement par les représentant-e-s des usager-ère-s et assuré-e-s sociaux.

● **Françoise Nay**



DE QUOI LE LOGEMENT EST-IL LE NOM ? PEUT-IL ÊTRE GRATUIT ?

Quelques chiffres sur le logement en France

38 millions de logements ordinaires : 82% de résidences principales (en baisse), 10% de résidence secondaires (en hausse) et 8% de logements vacants (soit plus de 3 millions ! stable) ; 56% de logements individuels et 44% de logements collectifs ; 58% de propriétaires (+20% en 40 ans) et 40% de locataires (25% dans le privé, 15% dans le social)

Multipropriétés d'investissement spéculatif : 24% des ménages détiennent 70% des logements privés, et 3,5% des ménages en détiennent 50% !

330.000 sans domiciles fixes, dont 1/3 ont un emploi parfois en CDI ! 2,5 millions de ménages en attente de logement social, dans les zones tendues l'attente d'une proposition de grand logement peut durer 10 à 15 ans ! 4,1 millions de personnes en situation de mal-logement chronique, et 12,1 millions de personnes en situation de fragilité !

L'État ponctionne chaque année 1,5 milliard sur le budget imparti au logement social ! La production du logement est à son niveau le plus bas depuis 30 ans, mobilisant pour la première fois ensemble l'Union Social de l'Habitat, la Fédération des Promoteurs de France, et la Fédération Française du Bâtiment. Ce dernier, après les pertes de 20.000 emplois en 2022 et près de 80.000 en 2023 estime à plus de 200.000 les suppressions possibles en 2024.

Dans le cadre de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette des sols pour 2050, on estime que de 70 à 80% du bâti de 2050 existe d'ores et déjà : l'enjeu est moins de construire du neuf que de rénover, dont le rythme nécessaire est estimé à 700.000 logements/an, nous en sommes autour de 40.000/an !

Le logement : part existentielle de nos vies, lieu stable (demeure !) de la sphère intime (chez soi !), adresse reconnue (résidence !) d'où nous déployons nos vies, relations et activités; lieu nodal renvoyant toujours à l'archétype de la maison (domicile ! du *domus*) où s'instaure une part essentielle de notre usage du monde (habitation !), et de notre usage de soi et rapport aux autres (foyer !), irréductible à un abri ou un toit, qui manque scandaleusement à beaucoup, et à l'agencement spatial d'une somme de fonctions indispensables!

Tissé de rapports (d'individus et de famille, de genre et de génération, de voisinage et de quartier, de cohabitants et de concitoyens.) il a été transformé en un véritable dispositif technique et technocratique, idéologique et politique, économique et financière, **source d'émancipation et d'autonomie pour quelques-uns et d'aliénation et d'hétéronomie pour beaucoup autres.**

La grave crise actuelle du logement, de l'immobilier et de la construction, avec des causes structurelles et conjoncturelles, spécifiques et communes, résulte de décisions et choix politiques impliquant tous les acteurs (gouvernements et collectivités, institutionnels et financiers, publics et privés, maîtres d'ouvrages et gestionnaires, concepteurs et constructeurs...). **Dans un système capitaliste la crise du logement est inhérente à la domination du marché.** Et le néolibéralisme se nourrit en permanence de la précarité et tensions qu'il génère.

Après la résorption de l'habitat insalubre durant les trente glorieuses par la construction des cités-dortoirs, depuis 50 ans a été promu une France propriétaire au détriment d'un habitat social décrié, dévalorisé, et sorti du droit commun dans les



© Cerises

quartiers sensibles stigmatisés : tarir l'offre sociale (par définition accessible au 3/4 des ménages !), parquer prioritairement et massivement les plus pauvres, dénoncer la ghettoïsation résultante. Et appliquer la politique «de la ville», à l'aide de l'argent public et avec l'injonction à la mixité sociale : démolir (non-sens écologique et violence symbolique), expulser (violence sociale et psychique) et remplacer en rentabilisant le sol libéré par de juteuses opérations de promotion !

Le logement social réduit à un garde-fou pour les relégués du marché, et au degré zéro d'un parcours résidentiel vers la propriété facteur d'ascension sociale, le risque des copropriétés dégradées par l'endettement des acquéreurs sur 20 à 30 ans face aux aléas et incertitudes des parcours de vie, la baisse qualitative des logements par leur transformation en un produit d'investissement et d'abattement fiscal, la financiarisation massive de la production du logement par les fonds d'investissement, le vol que constitue un loyer dans un bâtiment largement amorti depuis longtemps (soit une pure rente de situation sociale et spatiale!), généraliser une offre bas de gamme socialement accessible... c'est mutiler nos vies quotidiennes.

Reprendre notre maîtrise invite à nous réinventer individuellement et collectivement en réinventant nos logements selon la foisonnante diversité de nos modes d'habiter et usages à l'aune d'un bien vivre ensemble

Un accès universel tout au long de la vie

durable. Cela induit une remise en cause radicale de nos manières de voir et de nos façons de faire : jeu des acteurs au sein des divisions sociales du travail instituées (maîtres d'ouvrages, maîtrise d'œuvre, habitants...), finalités politiques et juridiques (statuts du sol, de l'immeuble, de la propriété, de l'occupant.), ainsi que modes de conception et de réalisation, de montage et de financement, d'administration et de gestion.

Un grand service public national et décentralisé du logement, proactif, hégémonique, dynamique, innovant, territorialisé et autogéré, de construction et surtout de rénovations continues, pourrait mobiliser l'ensemble des acteurs autour de solutions contextuelles sur mesures au service d'un objectif politique de premier ordre : le logement comme un bien commun singulier !

Comme le service public de l'éducation ou de la santé, et sur la base d'une cotisation, il garantirait un droit au logement concrètement assuré hors de la sphère marchande : un accès universel tout au long de la vie et quel que soit le lieu où on souhaite habiter à une offre d'excellence architecturale et environnementale, au diapason des aspirations et besoins évolutifs de nos vies.

Reste à savoir si un réalisme de repli et de régression jugera une telle politique utopique voire impossible, ou si au contraire un réalisme de combat et de progrès jugera une telle révolution d'accès au droit comme une bifurcation impérative, souhaitable et possible, et source de luttes aujourd'hui quasi inexistantes, et de mobilisations fédératrices pour une alternative en marche ici et maintenant.

● Makan Rafatdjou

LA GRATUITÉ D'ACCÈS AUX MUSÉES AU SERVICE DE LA DÉMOCRATISATION ?

Pourquoi seulement les arts plastiques ?

A en croire cette mesure déjà ancienne décidée par l'État, les arts plastiques seraient un vecteur plus efficace que le théâtre, la musique, la danse, le cirque ... pour faciliter et favoriser l'accès à la culture.

Cette question aurait pourtant nécessité une argumentation. Des considérations logistiques (il est plus aisé de gérer un flux au musée que dans une salle numérotée) restent trop sommaires au regard des enjeux.

Gratuit ou payant ? Des débats depuis plus de 150 ans

Même si la gratuité peut être théoriquement plébiscitée - conformément à l'idéal originel des musées¹ - la culture a un coût et les tarifs pratiqués ne correspondent déjà pas à son coût réel, une minorité de visiteurs motive leur visite par le prix², la gratuité profite davantage aux visiteurs déjà acquis qui multiplient leurs venues.

Autant d'arguments incitant à une perplexité.

Depuis la circulaire ministérielle de 1881 qui instaura la gratuité d'accès aux musées au même titre que l'instruction, les

1. Les collections publiques appartiennent à la Nation tout entière. Le peuple n'a pas à payer pour contempler des collections qui lui appartiennent et qu'il a déjà payées pour les acquérir.

2. Le bien culturel est perçu dans un cadre de référence unique, celui d'un système marchand.

débats n'ont cessé d'être vifs et le rapport de force a basculé en faveur de 1^{ères} tarifications en 1922, essentiellement pour des raisons économiques.

En 1996, le ministre Philippe Douste-Blazy, pensant que la gratuité allait favoriser l'accès à la culture des publics « éloignés » et participer à une restauration du lien social, - confondant ainsi fréquentation quantitative et qualitative - lance (contre l'avis de certains professionnels³) une expérimentation de gratuité d'accès aux collections permanentes du musée du Louvre, le 1er dimanche de chaque mois. La fréquentation double⁴.

En 1999, la mesure est généralisée dans les 35 musées nationaux (dont la moitié est à Paris).

En 2001, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, fait « mieux » en décidant de la gratuité d'accès dans les collections des musées de la Ville de Paris pour tous et tous les jours de la semaine.

La Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France émet elle-même de sé-

3. Certains professionnels, s'appuyant sur un vaste corpus d'études, défendent l'idée que les freins d'accès à la culture ne sont pas que économiques, mais aussi et surtout culturels et géographiques. Ils interagissent entre eux. Il convient donc d'agir sur les trois simultanément.

4. La fréquentation au Louvre passe de 30 000 à 60 000 par dimanche. Et les institutions sont évaluées à l'aune de leur fréquentation quantitative et non qualitative...

rieux doutes sur la pertinence de la mesure au regard des objectifs de démocratisation culturelle ; la gratuité a attiré peu de nouveaux publics.

La Ville de Paris, ne pouvant pas revenir en arrière (plus facile politiquement de passer du payant au gratuit que l'inverse), met finalement en place un « Pay what you can » pour, a minima, remplir un peu les caisses.

Certaines Villes (Caen, Bordeaux), reviennent sur la gratuité qu'elles avaient instaurée, et le Louvre limite dans le temps le principe du dimanche gratuit.

Quels sont donc les principaux effets de la gratuité ?

- un effet volume à court terme indéniable qui cache un faible effet sur la diversification sociale des publics

Une aubaine pour les visiteurs déjà acquis et les touristes (les guides touristiques sont mieux informés de la gratuité que les visiteurs locaux) mais les primo visiteurs locaux sont peu au rendez-vous.

Le profil des visiteurs est stable avec une faible proportion de jeunes et de personnes à revenus modestes.

- des conditions de visites perturbées par l'afflux ponctuel

L'augmentation quantitative créée de l'attente et des insatisfactions quant au confort de visite. Le temps de parcours se raccourcit.

Les conditions de travail des professionnels sont modifiées ; la gestion des flux, la sécurité des visiteurs et des œuvres devient prioritaire, au détriment de la médiation.

- une perte de recettes conduisant à augmenter significativement le tarif des expositions temporaires (450 % d'augmentation en 30 ans).

La même tendance est observée en Grande-Bretagne.

La gratuité est-elle une juste mesure ?

La levée du frein tarifaire ne résout les limites ni de l'éducation artistique, ni de l'environnement familial et d'habitus, ni de la distance spatiale.

En revanche, elle nécessite une réflexion sur les tarifs et surtout sur les modalités d'accompagnement de l'accès au musée, condition indispensable à l'élargissement qualitatif de la fréquentation.

Et si les mesures de gratuité étaient modulées en fonction des publics que l'on veut attirer puis largement communiquées ?

Et si, à la place de l'entrée, les activités d'accompagnement culturel étaient gratuites, au lieu de l'inverse ?

● Martine Lévy

Ex responsable culturelle dans des établissements culturels nationaux



LE TEMPS, C'EST DE L'ARGENT... OU C'EST GRATUIT ?

On prendra ici le terme de gratuité de la façon la plus large : non seulement ce qui n'est pas payant mais aussi ce qui est désintéressé.

L'adage « le temps c'est de l'argent » résiste assez mal à un examen un peu concret. Le temps n'est fait que d'usages. Or la plupart des usages courants, même dans nos sociétés « développées » reste accessible librement, à tou-te-s. peu de relations personnelles sont tarifées, un grand nombre de ressources (l'air, la végétation, le fonctionnement corporel, les gestes quotidiens...) sont accessibles sans grande entrave. Et pour certains d'entre eux, le temps est nécessaire : pour construire une relation, vérifier une appétence, grandir, se reposer, jouer...

Mais la marchandisation a envahi bien des secteurs de l'activité humaine et gravement perturbé notre rapport au vivant. Quelques chênes centenaires ont subi les foudres de l'urbanisation au grand profit des promoteurs. Un grand nombre d'enfants ont vu restreintes leurs capacités à grandir par recours aux activités encadrées, payantes, aux consoles de jeux (rarement gratuites...), au gavage par les plateformes qui remplacent veillées et contes.

Si l'on se situe résolument dans la perspective d'une désaliénation progressive de l'activité humaine, si l'on s'attache à réduire le temps vendu et à reconquérir du vrai temps libre on fait reculer une frontière stratégique pour l'empire du marché. La « main invisible » s'affaiblit, surtout si on ne lui laisse pas le temps de s'imposer.

Ainsi, laisser le temps passer ne permet-il pas de baisser la valeur marchande ? Cela vaut pour un bien dont l'intérêt s'émousse au fil des jours, ou se dégrade faute d'utilisation (la maison de famille, par exemple). Mais n'est-ce pas tout aussi vrai pour une intention, une velléité : la déclaration d'amour qui perd toute valeur, faute d'avoir été dite « à temps » ... Les blocus utilisent de même le temps, la durée d'inaccessibilité pour peser sur une situation, une négociation.

A l'inverse, le temps peut être un instrument de financiarisation et de spéculation. On met 1€ à la bourse de Tokyo le matin, on en récolte 10000 le soir à NY... On garde vacants des locaux pour faire monter les prix de location ; on rationne des produits pour justifier la hausse de leurs prix.

Y aurait-il une démocratie sans le temps nécessaire à la faire vivre ? L'élaboration d'une position collective, la prise de décision impliquant divers acteurs aux contraintes diverses sont-elles imaginables sans se donner le temps d'y réfléchir, de plaider, de trouver les consensus ou compromis indispensables, d'ordonner les différentes séquences de la façon la plus harmonieuse ? Combien de déstabilisations, individuelles ou collectives, sont provoquées par des ruptures de rythmes, une impossibilité de comprendre, mettre à sa main, se positionner ?

Le processus d'appropriation, de connaissance, de savoir-faire peut-il faire l'économie de la durée qui permet de « digérer » ? Quelle recherche peut se permettre de ne pas travailler, triturer, laisser reposer ? « Sans enquête, pas de droit à la parole » (Mao Ze Dong)... Le temps se révèle comme un moyen d'appropriation donc d'accessibilité élargie, de « gratuité ». Même une armée de robots, ou de pixels, gouvernée par l'Intelligence Artificielle, ne peut à la nano seconde

Réduire le temps vendu, reconquérir du vrai temps libre fait reculer l'empire du marché



© Cerises

s'aligner sur une commande aussi impérative fut-elle... C'est un principe même de la résistance et de la chaleur.

Les dictateurs aiment les ukases parce qu'ils ne laissent à personne d'autre la moindre parcelle de maîtrise. **Aller vite, maîtriser seul est un gage du pouvoir autoritaire.** Le capitalisme mondialisé a imposé l'immédiateté (Hartmund Rosa), le juste à temps, le zéro stock etc. autant de « raisons » de renforcer la dictature de l'instant au service du capital. Pour une part, la « société du spectacle » (Guy Debord) nourrit cette course à l'urgence. Deleuze et Foucault ont montré que l'émancipation, la libération ne se font pas en claquant des doigts, tout aussi légitime soit la demande. C'est un processus. Les fruits sont graines avant d'être fleurs...

Dans le débat public cette articulation, cette synchronisation des temporalités s'avère essentielle pour réussir un projet. Décideurs, technicien-ne-s, autorités locales, population, salarié-e-s... ont chacun un tempo propre, tout à fait légitime et le plus souvent indispensable. Le plâtre doit sécher avant d'être peint.

Dans nos constructions alternatives, les circuits courts et les coopératives alimentaires remettent du temps non seulement pour gagner du coût carbone, supprimer les frais exagérés d'intermédiaires peu utiles, mais ces utopies concrètes (CE-RISES, octobre 2021) s'engagent dans d'autres modes de consommation, de vie, et construisent des tissus relationnels, des communs d'une autre nature, aux temporalités propres. Ivan Illich ou Marcuse avaient au siècle dernier déjà pointé cet aspect. **Ces utopies concrètes ne se situent pas dans l'accélération de la création de valeur, dans une rotation exponentielle du capital.** Parce qu'elles se situent

dans le champ du commun, elles ont besoin de temps pour s'installer, durer, conforter, expérimenter. Les ZAD en sont un exemple récent. Et ce sont des temps courts, directs qui cimentent les énergies et réunissent leurs protagonistes.

Les « banques du temps » ambitionnent cette nouvelle relation. La pause-café est un moment, gratuit, où se tisse le collectif de travail. Même dans les entreprises où télétravail et « open spaces » ont pris leurs quartiers, la pause-café prend une toute autre dimension collective. Les communautés numériques expriment ce paradoxe : on se répond très vite, parfois sans bien réfléchir. Et c'est « au fil du temps » que cette même communauté prend forme... ou se délite.

L'intensification du temps présent ne semble-t-il pas fragiliser le « village global » cher à McLuhan (1989) ? Et que ce soit gratuit conditionne l'inclusion de ses protagonistes. La maîtrise du temps, des horaires, de la vitesse est un formidable instrument de pouvoir. Le « carpe diem », l'aspiration à reprendre ses affaires en main, à « la « slow city », à consacrer du temps à soi, ses racines, son corps n'expriment-ils pas un besoin de se libérer de contraintes trop lourdes et non partagées ?

Dans un domaine comme les modes de garde de la petite enfance, des loisirs ou du mode de vie, la marchandisation se heurte à une volonté de reprendre la main. On peut acheter le 'bonheur' ; pas le bien-être.

La gratuité, c'est ce qui est désintéressé ? A chacun-e selon ses besoins, qu'il disait... L'alternative (vraiment communiste (?)) au capitalisme passe-t-elle par-là ?

● Patrick Vassallo

LE TRAVAIL DOMESTIQUE, ÇA N'A PAS DE PRIX !



© Cerises

Les Français-e-s passent davantage de temps à faire le ménage qu'à gagner leur vie ! Le travail domestique (cuisine, ménage, courses, soins aux enfants, etc.) occupe environ 48 milliards d'heures chaque année contre 41 milliards consacrées au travail professionnel. Mais ces « services » ne sont pas reconnus comme travail, ni comptabilisés dans le PIB, alors qu'ils le seraient si nous les achetions, sous la forme d'heures de ménage ou de garde d'enfant. **Pourtant, le temps passé à élever ses enfants, à s'occuper de sa famille est aussi essentiel au bien commun que le temps passé dans l'emploi en entreprise.** L'universitaire féministe Sylvia Federici explique que « l'usine capitaliste ne peut fonctionner sans l'usine domestique, car c'est cette dernière qui permet de reproduire la force de travail ».

La normalité sociale ne reconnaît comme valeur travail que les activités qui relèvent du rapport marchand, confondant ainsi travail et emploi. Cette séparation arbitraire des différents moments du parcours de vie et de travail d'une même personne permet à ceux qui détiennent l'argent et le pouvoir de ne pas reconnaître et rémunérer le travail domestique, pourtant vital pour la société. Cette dissociation est possible car le travail domestique comme le bénévolat ou le travail non rémunéré des blogueurs(es) sont ambivalents : ils participent à la fois du fonctionnement de la société et relèvent

**L'usine capitaliste ne peut
fonctionner sans l'usine domestique**

Sylvia Federici

de valeurs « qui n'ont pas de prix » : l'amour, l'engagement, la passion. C'est pour cela que, le plus souvent, les personnes concernées ne songent même pas à demander reconnaissance et rétribution.

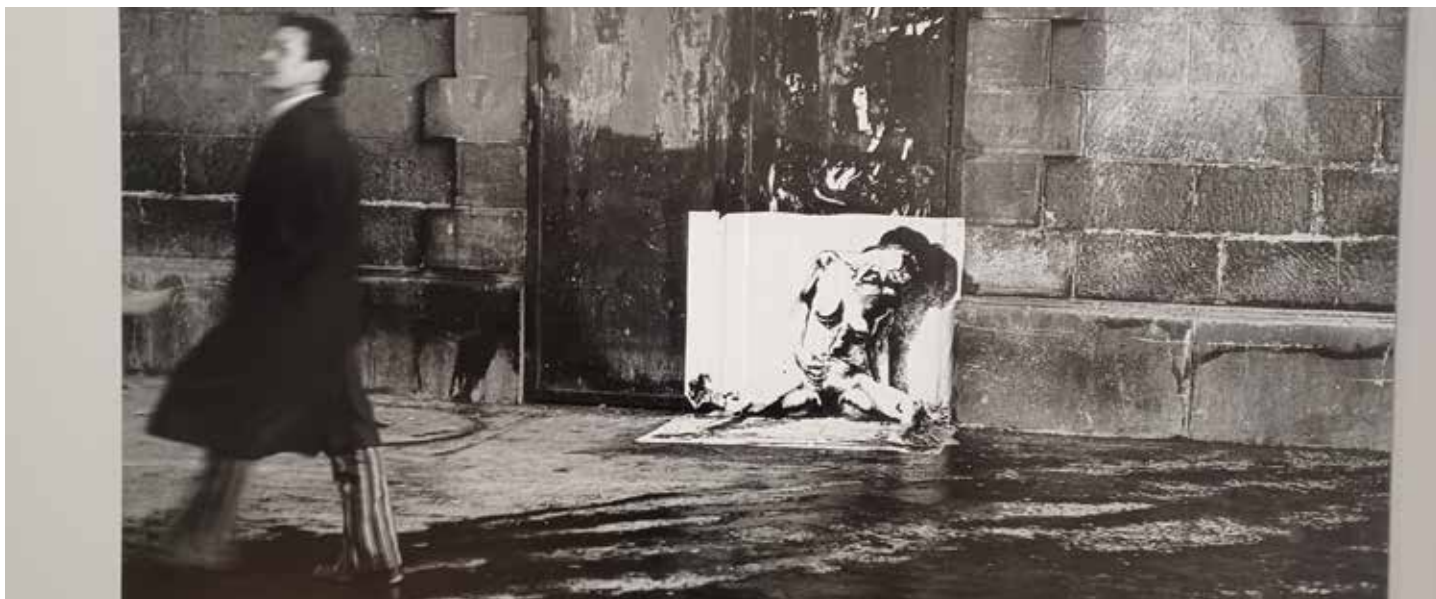
Dans son ouvrage récent « *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?* » (2018) Maud Simonet sociologue chercheuse, montre comment *le travail domestique* constitue « la matrice d'analyse des nouvelles formes de travail gratuit ». **Le néolibéralisme à la recherche de nouvelles sources de profits, s'appuie sur ces affects et dons de soi, qui caractérisent notamment le travail domestique, pour développer cette forme d'exploitation où le travail des intéressés n'est pas reconnu et est accaparé par des entreprises à but lucratif.**

Dans les parcours vers l'emploi salarié, on observe de plus en plus de passage par le travail gratuit : celui des bénévoles, celui des allocataires en contrepartie des aides sociales, celui des stagiaires non rémunérés à qui on présente ces stages comme un « investissement » dans une future carrière ou celui des rédacteurs et rédactrices web pour lesquels les frontières entre le travail « pour soi » et le travail « pour autrui » sont floues.

Cependant des luttes émergent pour faire reconnaître que toutes ces pratiques bénéficient à la collectivité et que le temps que l'on prend à son plaisir participe aussi de notre rôle pour faire fonctionner la société. C'est pourquoi il semble préférable de ne pas parler d'*aliénation* des intéressés mais d'*appropriation* de leur travail par des tiers en vue d'en tirer un profit privé. C'est ainsi que les blogueurs du journal en ligne *Huffington Post*, qui ont contribué gratuitement au fonctionnement du journal depuis sa création, ont demandé que leur activité soit reconnue comme travail et que leur soit rétrocédé un tiers du profit réalisé par l'entreprise.

● Josiane Zarka





LA PRIVATISATION DU LANGAGE

Lire un quotidien gratuit, c'est gratuit. Caresser des yeux les fesses impeccables des belles publiciteuses qui scandent nos promenades sur l'espace public, c'est gratuit. Traverser un hypermarché et y remplir son caddie, c'est faire moisson de « produits gratuits en plus ». Le marché capitaliste serait-il en train de réussir son OPA paradoxale sur les mots « gratuit » et « gratuité ». Ce n'est pas le moindre symptôme de l'effondrement du sens provoqué par la privatisation du langage, effondrement dont l'image emblématique est peut-être la publicité des magasins Leclerc qui efface ce qui pour nous est « sans prix » en proclamant : « Tout ce qui compte pour vous se trouve à prix Leclerc ».

L'asticot du pêcheur est gratuit pour les tanches

Quand le pêcheur jette sa ligne dans l'étang, il ne demande pas au poisson

Soumises à l'imaginaire marchand, nos phrases s'enfoncent dans les sables mouvants

qu'il appâte de financer l'asticot. L'asticot est gratuit pour les tanches. Les émissions enfantines du mercredi, les journaux gratuits, l'espace public colonisé par la pub ou encore le feu d'artifice des macarons jaune fluo constellant d'invocations à la gratuité les rayons d'hypermarchés sont des opérations commerciales. Comme dans toute opération commerciale, un fournisseur et un client se marchandent un produit qui doit passer de l'un à l'autre. Le client, baptisé annonceur, est le plus souvent une firme industrielle ou commerciale. Le fournisseur est une société de service dont le savoir-faire consiste à conditionner les cerveaux. Le produit, c'est du conditionnement de cerveau. Résultat : la tanche, c'est-à-dire nous, se croit la cliente d'un asticot gratuit. « Bonne affaire, l'asticot ! » pense la tanche. Elle se fait prendre. Elle se laisse prendre. Elle se donne. Elle donne même ses enfants. La tanche, c'est nous.

Pensons une minute à nos enfants. À quelle responsabilité critique oserons-nous les convier, nous les adultes qui avons par des lois démocratiques inscrites au journal officiel accepté que leurs principales sources d'information et de loisirs soient désormais des leurres tendus par les annonceurs publicitaires ? Quand nous en avons les moyens,

nous leur achetons de guerre lasse les baskets porte-logo qui les font entrer dans la société de ceux qui comptent. Et contre les enfants des quartiers pauvres qui seraient saisis par la même tentation sans en avoir les moyens, nous envisageons tranquillement la policierisation des écoles.

Vérité ou mensonge ? Où est le problème ?

Soumises à l'imaginaire marchand, nos phrases s'enfoncent dans les sables mouvants. La parole s'effondre. Les beaux noms de la rencontre – message, image, annonce, communication – perdent leur charme et prennent l'amère saveur de stupéfiants qui nous enchaînent. Il y a du bruit partout et pourtant nous sommes seuls. Même les mots « gratuit » ou « gratuité », emportés par la tourmente, semblent n'être plus opposables à la privatisation du langage. Les voilà traversés par le doute et la dérision que pose sur tout la profanation marchande. Ils marchent désormais plombés et beaucoup de leurs usagers naturels s'en détournent.

Sans résistance pensée, organisée, mise en œuvre, comment sortir de cette glue ?

● Jean-Louis Sagot-Duvaurox

PUBLICITÉ MENSONGÈRE



NON !

RIEN de ce qui compte pour moi n'existe à prix E. leclerc

Tigiya vs propriété ?

Propriétaire. Propriété. Ces termes ont transporté jusque dans nos temps post-modernes la brutalité du droit de l'appropriation tel que le brutal empire romain l'a consacré. Je puis user, abuser et tirer profit de ce qui m'appartient, mes chaussures, mon champ, ma récolte, mes esclaves. *Usus, abusus et fructus*. La propriété à la romaine est une des colonnes vertébrales du capitalisme, de l'aventure impériale de l'Occident, de leurs gloires comme de leurs ravages. Notion « universelle » ?

Loin de là. Dans les langues du Manden (Afrique de l'Ouest), il n'existe pas de terme superposable au mot français « propriété ». Le mot bamanan (bambara) le plus employé pour désigner la façon dont nous « possédons » est *tigiya*, qui signifie « responsabilité ». Propriété d'usage : des biens qui appartiennent au même univers que moi me

sont confiés ; j'en ai l'usage et la responsabilité ; *usus*, oui ; *abusus et fructus*, non !

Une civilisation plurimillénaire s'est ainsi construite sans « le droit sacré de la propriété ». Des injonctions accompagnées de dures sanctions ordonnent aux peuples nés de cette civilisation de se conformer à « l'ordre constitutionnel normal », celui de l'empire confondu avec « la » démocratie. Des peuples s'y refusent en brandissant des panneaux proclamant « France dégage ». On y réfléchit ?

JLSD

Pour en savoir plus sur ce sujet : <https://jlsagotdu-vauroux.wordpress.com/2017/11/12/tigiya-vs-propriete-feconde-empoignade-entre-les-langues-francaise-et-bamanan1/>



Le bras long du travail !

Thomas Coutrot, dans un document de travail de l'IRES, analyse l'influence des conditions de réalisation du travail sur les comportements électoraux et les rapports à la politique. Ses travaux montrent que le travail a le bras long, car « la manière dont il est concrètement organisé sur les lieux de travail contribue à déterminer les comportements civiques, et en particulier les orientations électorales des personnes ».

Quatre dimensions sont identifiées, l'autonomie opérationnelle, la capacité d'expression sur le travail, la pénibilité physique, le travail de nuit ou tôt le matin, ces deux dernières étant corrélées avec un vote RN plus important. Un vote aussi nettement associé au déficit d'expression dans le travail, au pouvoir incontesté de la hiérarchie.

L'auteur en déduit : « ces résultats suggèrent que des politiques publiques visant à améliorer le pouvoir d'agir des salariés dans leur travail pourraient avoir des impacts substantiels sur la santé démocratique du pays », l'étude montrant qu'une hausse de 10% de salariés accédant à des espaces d'expression sur le travail pourrait réduire de 10 à 30 % le vote pour l'extrême droite.

Si les limites de cette étude se heurtent au manque de recul historique, les conditions d'exercice de la démocratie au travail ayant peu été corrélées avec les votes, mais plutôt par catégories sociales. Mais elle présente le grand intérêt de s'intéresser à ce qui constitue un trou noir, le pouvoir des salarié-e-s sur leur travail, sur la réalité de son exercice et les conséquences de la transformation néolibérale des organisations. En rappelant qu'on ne peut imaginer une société démocratique sans capacité à agir sur son travail, sans démocratie dans les entreprises !



A symphony for a common man

Ce documentaire a été présenté pour une première française au festival du film politique, en janvier, à Carcassonne.

Comme ne le dit pas son titre, il détaille par le menu l'énorme mensonge qui a justifié l'intervention des Etats Unis en Irak. Il met en valeur le rôle qu'a voulu tenir envers et contre toutes les pressions, le diplomate brésilien José Bustani. Ce dernier fut le premier directeur général de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes chimiques (OIAC). Après avoir fait conduire par des experts toutes les investigations indispensables, il voulut en rendre public le résultat négatif. Dès lors, rien ne lui fut épargné : bureau personnel farci de micros espions, menaces directes planant sur des membres de sa famille... Les promesses et menaces des représentants américains auprès d'autres délégations à l'ONU, pour obtenir les votes attendus, n'ont pas manqué. José Bustani, lui, est revenu à son autre passion. Pianiste de talent, il a abandonné la diplomatie pour l'orchestre national du Brésil. D'où le titre du film.

Comment ne pas éprouver une sensation de malaise face à la détermination des Etats Unis de parvenir à leur fin par tous les moyens. Ce n'est, certes, pas nouveau. Mais le film qui en déroule le processus nous place devant une question cruciale : que faire pour que soit respecté le droit international. L'actualité internationale et en particulier l'agression menée contre le peuple palestinien montre que nous ne sommes pas au bout de nos peines.

● Guy Ayats

Documentaire. Réalisé par José Joffily, écrit par David Meyer, Pedro Rossi, Jordana Berg, Brésil 2022. 86 minutes

De l'émeute à la démocratie

A. Bertho a fait de l'analyse des soulèvements populaires le révélateur des mutations radicales qui caractérisent les profondes transformations socio-politiques. Il procède à une synthèse de toutes les nouvelles dominations et toutes les aspirations émergentes et résistances acharnées demeurant pour l'instant sans traduction politique.

Le néolibéralisme s'est déployé comme le nouvel ordre mondial, réussissant à assoir l'empire technocratique du management et le règne de la finance partout, à générer de nouvelles tensions géopolitiques sources d'exodes et de migrations, atomiser les sociétés, imposer le désordre social et généraliser la concurrence, à exploser les inégalités et massifier la paupérisation, défaire la politique, séparer l'Etat et rendre exsangue la démocratie, déconstruire les protections sociales et les services publics existants, faire la guerre aux peuples et réprimer férocement toute tentative d'alternative.

Mais le néolibéralisme est fort de la faiblesse d'une opposition politique radicale. Les forces de progrès souffrent d'une absence de perspectives et peinent à s'imposer malgré la répétition des émeutes, des mobilisations parfois massives et des luttes victorieuses. Les partis de gauche sont pétrifiés par des analyses périmées et des pratiques ossifiées coupées du peuple.

Face aux impératifs climatiques et écologiques, aux urgences sociales et sociétales, aux enjeux de civilisation à toutes les échelles, l'alternative ne peut qu'être radicale. Elle appelle un changement de système et de régime qui ne peuvent passer que par un mouvement populaire unitaire capable de s'imposer aux organisations, de refaire société, peuple et politique, d'inventer du commun et réinventer la démocratie comme pouvoir effectif et émancipateur du *demos*!

● Makan Rafatdjou

Alain Bertho, De l'émeute à la démocratie, La Dispute, 2024, 191 pages, 15 €.



Des électeurs ordinaires

Ils et elles sont de toutes les classes sociales, pas forcément dans la précarité, souvent dans ce qu'on appelle la France péri-urbaine et rurale, ou dans des villes de taille moyenne, pas ou peu engagés. es syndicalement ou politiquement et ils votent pour un parti d'extrême-droite. Le vote, au départ circonscrit à quelques poches électorales, s'est nationalisé et les sondages pour les prochaines élections européennes pronostiquent l'extrême-droite autour de 40% du corps électoral. L'auteur a été à leur rencontre pendant 6 ans, principalement dans cette région qui est le berceau de l'extrême-droite : la région PACA.

A l'heure où cette droite nationaliste et autoritaire progresse dangereusement, il est très utile de comprendre les ressorts politiques et psychologiques qui poussent 13 millions d'électorales et d'électeurs à voter pour eux. L'auteur montre qu'un des fils conducteurs est le racisme endémique, car les immigrés seraient responsables de tous leurs problèmes. Mais cette France rurale et péri-urbaine se sent abandonnée, avec un délabrement des services publics et une France de gauche et des grandes métropoles qui viendrait leur faire la leçon. De manière complètement démagogique le RN a donné l'image d'un parti qui les écoute, sensible à leurs souffrances.

● Daniel Rome

Des électeurs ordinaires, Félicien Faury
- Editions du Seuil - 21,50€ - 240 p.



Le jour avant le lendemain

La tribu de Katingak rythme sa vie entre saisons de chasse et de pêche, le camp d'été, les quartiers d'hiver, dans ce territoire rude du nord-est du Groenland. La tribu Inuit y est décrite dans cette sorte de roman naturaliste avec une précision ethnologique et une empathie non feinte. L'auteur, danois, a passé 16 ans dans des expéditions au pays inuit. Il en rapporte une belle connaissance des mœurs et conditions de vie de ces humains du Grand Nord.

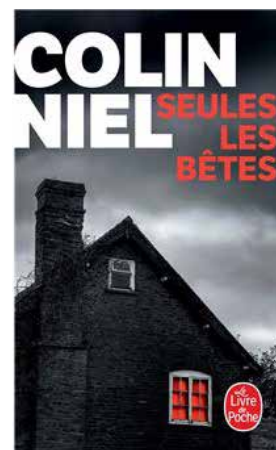
Ninioq, la doyenne et son petit-fils Manik, partent en mission dans l'île de Neqe. Une aventure qui va tourner entre drame et survie. Celles et ceux qui ont mémoire des odyssées de Rasmussen y retrouveront quelques belles images et ce climat si particulier.

Au-delà de la narration, la fresque montre tout un rapport au vivant, à ces temporalités singulières des aurores boréales et de la nuit arctique, de l'hiver sans fin et des faux étés.

Ce roman prenant est une petite perle. Loin des imageries exotiques, les rapports ici décrits ne sauraient nous laisser sans réflexion.

● Patrick Vassallo

Jorn Riel, Le jour avant le lendemain,
10/18, 1998, 142 pages, 9€.



Seules les bêtes

Des paysans qu'on pourrait avoir vu dans « la ferme des Bertrand ». Des jeunes qui traficotent à Dakar ou Yaoundé. Des vies qui s'émiettent. Et deux disparitions, successivement. De quoi secouer ce village perché en haut des Alpes.

Dans ce récit choral, à 5 voix parallèles, on pourra lire un reflet rural de « la plus haute des solitudes » (Tahar Ben Jelloun). Le dur labeur des éleveurs, l'assistante sociale de la MSA, le syndicat des Jeunes Agriculteurs, la spéculation foncière, la place du marché, le groupe de jeunes « en communauté », autant de contrepoints en toile de fond de l'enquête que mène un gendarme du cru. Disparues à cause de la tempête ? vengeance de famille sur d'ancestrales rancœurs ? A tour de rôle chaque protagoniste raconte « sa » vérité. Sa solitude.

L'enquête policière est menée avec brio, sans cliché ni facilités. Dominik Moll avait tiré un film de ce roman. La crise agricole a remis dans le devant de l'actualité la lente agonie de nos campagnes et les contraintes abusives de l'agro-industrie et de l'élevage soumis au marché des grandes plateformes. Mais cet aspect de la solitude n'est guère traité dans les réflexions politiques ; et pourtant...

Les dénouements de ce récit en surprendront plus d'un.e. Au fond (des solitudes), tout n'est pas perdu ?

● Patrick Vassallo

Colin Niel, Seules les bêtes, Babel noir poche, 2017, poche 2023, 288 pages, 8,40 €.



NAISSANCE DU SURRÉALISME

Mouvement artistique révolutionnaire le surréalisme est né après la 1^{ère} guerre mondiale, fortement inspiré par Marx et Freud. Il prenait naissance au moment où se créait la 3^{ème} internationale communiste. Ce fut un mouvement d'avant-garde artistique dans le sillage du dadaïsme à l'initiative d'André Breton et Philippe Soupault et la publication en 1919 des « Champs magnétiques ». Breton va embarquer dans l'aventure des écrivains, poètes et plasticiens comme Aragon, Breton, Man Ray, Prévert, Tanguy, Max Ernst et quelques autres et publiera le manifeste du surréalisme. Cette aventure parsemée de conflits

(Aragon/Breton/Anatole France) autour de la question de l'adhésion ou non au jeune Parti Communiste.

Ce mouvement va être à l'initiative d'une production riche et féconde. Ils inventent la pratique du cadavre exquis ou encore de l'écriture automatique et ce mouvement aura un retentissement international.

● Daniel Rome

SURRÉALISME ET ARAGON



La naissance du Surréalisme, dont on fête le centenaire, doit tout à l'amitié incandescente de Louis Aragon et André Breton, qui se sont rencontrés en 1917 au Val-de-Grâce, pendant leurs études de médecine. Avant leur départ au front, ils ont partagé des lectures fondatrices comme celle de Lautréamont, haï la guerre et les discours de propagande, et participé à la révolte Dada avant de devenir le noyau d'un groupe fluctuant. En 1919, alors qu'Aragon est encore mobilisé, Breton et Philippe Soupault inventent ensemble l'écriture automatique et *Les Champs magnétiques* précède l'acte de naissance officiel du Surréalisme : en octobre 1924 paraissent à la fois le *Manifeste du surréalisme* de Breton et *Une vague de rêves* d'Aragon : « Qui est là ? Ah très bien : faites entrer l'infini ».

Le Surréalisme a été une révolution dans l'art qui s'est voulue d'emblée politique. Après une première tentative avortée des deux amis en 1920, l'adhésion au Parti communiste en 1927 fut collective : Aragon, Breton, Eluard, Unik et Péret. Mais les suites de la participation d'Aragon et Georges Sadoul au Congrès de Kharkov de 1930 et de la publication de *Front rouge* en 1932 – « L'Affaire Aragon » –, Breton et Aragon rompent définitivement. Aragon, exclu du groupe, se tourne vers le réalisme, dont la qualification de « socialiste » peut être discutée, écrit des romans, pratique le journalisme – des activités honnies par Breton – et reste notoirement fidèle au Parti jusqu'à sa mort en 1982.

Dans les années 60, Aragon est revenu sur les circonstances de naissance du Surréalisme, qui n'a cessé d'irriguer son œuvre, romans réalistes compris. Après la mort de Breton, il publie dans *Les Lettres françaises*, journal culturel qu'il dirige, deux articles capitaux pour en éclairer les sources : « Lautréamont et nous » en 1967 et en mai 1968 « L'homme coupé en deux » ; ce dernier titre renvoie à la fois au précurseur Lautréamont, à un texte de Breton et au déchirement provoqué par la perte de cet ami de jeunesse.

● **Josette Pintueles**

SURRÉALISME ET CINÉMA

La coquille et le clergyman d'après un scénario d'Antonin Artaud, réalisé par Germaine Dulac, marque la naissance du cinéma surréaliste. Mais c'est surtout Luis Bunuel et Salvador Dalí, avec le « chien andalou », qui marqueront le cinéma surréaliste. Dans les années 1930 Bunuel produira « l'âge d'or » et Cocteau, bien que ne se revendiquant pas du surréalisme, « le sang d'un poète ». Les quelques réalisateurs surréalistes

ont été fortement inspirés par le cinéma expressionniste allemand des années 20 comme Murnau. Ils se sont aussi beaucoup inspirés de Chaplin pour qui ils avaient beaucoup d'admiration. Citons également Antonin Artaud, acteur dans le « Napoléon » d'Abel Gance ; Artaud qui aura écrit pas loin de 7 scénarios complets. Il y eut aussi le cinéma expérimental avec Man Ray « le retour à la raison » et des auteurs à la frontière du sur-

réalisme comme René Clair dans « Entr'acte ». L'expérience surréaliste, courant artistique qui travaille sur l'inconscient, le rêve, la psyché, inspirera plus tard Fellini, David Lynch ou encore Raoul Ruiz. On pourrait aussi citer le cinéma d'animation comme Tex Avery fortement influencé par le surréalisme.

● **Daniel Rome**



Ceci n'est pas une pipe de René Magritte

Ou le refus de confondre l'image de, avec la réalité et d'en rester aux apparences.

Le surréalisme émerge après le massacre de la première guerre mondiale et l'hypocrisie qui y a conduit. Il appelle à mettre la distance nécessaire entre la représentation du réel et le réel lui-même. Moyen de souligner que ces représentations ne sont jamais à l'état pur malgré la prétention de la photo ou du cinéma naissant mais sont toujours une interprétation Ce qui nous renvoie à la distanciation brechtienne ou au « mentir vrai » d'Elsa Triolet : revendique d'inventer pour mieux parler du réel. Vigoureux appel à nous sortir de la normalité.

L'œuvre n'est jamais totalement individuelle, l'individu est toujours socialisé. C'est pourquoi, si elle est toujours unique, elle peut parler à tous, et traverser le temps. Les mythes grecs nous parlent encore par le fait de situer un « pour soi » qui s'affronte avec le sort, avec ce qui paraît donné et donc vise à l'émancipation.

On peut penser à la liberté que prend un Beethoven avec ses arhythmies et ses dissonances, en cela contemporain de la liberté que prennent les Lumières et la Révolution française vis à vis d'une pensée académique et conformiste.

L'esthétique a alors une portée subversive. Subvertir participe de la condition humaine. On se forme en imitant et en désobéissant, il n'est qu'à penser à l'adolescence. Encore faut-il ressentir la nécessité de se projeter dans l'encore impensé pour, comme l'écrivait Aragon pour Robert Desnos, « accomplir notre propre prophétie ».

● **Pierre Zarka**



Le noyau de Cerises est constitué de Bruno Della Sudda, Catherine Destom-Bottin, Laurent Eyraud-Chaume, Olivier Frachon, Bénédicte Goussault, Alain Lacombe, Sylvie Larue, Patrick Le Tréhondat, Christian Mahieux, Henri Mermé, André Pacco, Alexandra Pichardie, Makan Rafatdjou, Daniel Rome, Patrick Vassallo, Josiane Zarka, Pierre Zarka, militant-e-s de l'émancipation qui cheminent ou ont cheminé au sein du réseau AAAEF, de l'Association Autogestion, de l'ACU, d'Attac, de la CGT, d'Ensemble, de FI, de la FSU, du NPA, du PCF, de Solidaires, de l'Union Communiste Libertaire...

Comme d'it dans le Manifeste, nous voulons élargir l'équipe et fédérer d'autres partenaires. Pour donner votre avis écrire à contact@ceriseslacooperative.info

Abonnement gratuit en ligne
<https://ceriseslacooperative.info/abonnement-journal/>